

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAN, IRAK

N° 43 – du 9 novembre au 16 novembre 2023

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : CAUSES ET CONSÉQUENCES DU NON VERSEMENT PAR ISRAËL DES DROITS DE DOUANE À L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

Depuis les Accords d'Oslo (1993), l'Autorité palestinienne (AP) ne maîtrise que très partiellement ses recettes budgétaires et dépend largement d'Israël pour leur collecte. Le gouvernement israélien les lui reverse sous la forme de *clearance revenues* (droits et taxes de douanes) après déduction d'une redevance pour des services tels que l'électricité, l'eau et la santé. Pour la période janvier-septembre 2023, le montant brut des *clearance revenues* atteignait près de 9 Mds ILS mais 6,5 Mds ILS seulement après les diverses déductions, soit près d'1,6 Md EUR. Ces fonds représentent 750 M ILS par mois (190 M USD) soit 2/3 des recettes publiques de l'AP. **Le gouvernement palestinien utilise ces fonds pour payer les salaires de 140 000 fonctionnaires et les pensions de 53 000 retraités.**

LE CHIFFRE À RETENIR

66%

**PART DES « CLEARANCE REVENUES »
DANS LE BUDGET DE L'AUTORITÉ
PALESTINIENNE**

Après des appels contradictoires au sein du gouvernement israélien entre suspension par le ministre des finances et maintien par celui de la défense, **les autorités israéliennes ont annoncé le 8 novembre avoir transféré 400 M ILS (97 M EUR) pour le mois d'octobre, soit moins de la moitié de la somme du mois de septembre** après avoir prélevé les dépenses supposées être liées à Gaza. Le ministère palestinien des Finances évalue les dépenses gouvernementales pour la bande de Gaza entre 35 et 40 % de son budget total actuel, soit 1,6 Md USD par an.

Le Président Abbas a cependant refusé le versement de ces sommes amputées - au risque d'un gel complet du versement des salaires des fonctionnaires -, en soulignant l'unité des Territoires palestiniens entre Gaza et la Cisjordanie. **Depuis novembre 2021, les fonctionnaires ne reçoivent déjà que 80 à 85% de leurs salaires (50% à Gaza).** L'AP leur doit 2,1 Mds USD en cumulé ce qui représente pour chaque employé environ trois mensualités complètes.

Si cette source de financement est effectivement coupée, la dette de l'AP, déjà structurellement déficitaire (le déficit budgétaire, ramené à 0,9% du PIB en 2022, était déjà prévu à 5,5% en 2023), **pourrait s'alourdir** d'autant plus que l'Autorité Palestinienne soutient les familles endeuillées dans le remboursement de leurs prêts (7 Mds USD). L'endettement de l'AP auprès des banques locales s'élève à 2,3 Mds USD. **Enfin, même si Israël respecte ses obligations envers l'AP, la baisse attendue des importations, ainsi que la contraction inévitable de l'économie palestinienne, réduiront mécaniquement les transferts mensuels de taxes de dédouanement.**

Au-delà des *clearance revenues*, les recettes de l'Autorité palestinienne sont principalement issues d'impôts locaux ainsi que de l'aide internationale. Désormais, les revenus issus des impôts locaux (autour de 200 M ILS) devraient en priorité servir à payer les hôpitaux, les médicaments et le fuel des véhicules de patrouille.

Service Économique de Jérusalem

ÉGYPTE

1. RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DE L'INFLATION URBAINE AU COURS DES SIX DERNIER MOIS

La croissance de l'inflation urbaine en Égypte ralentit pour la première fois depuis six mois, notamment dans le domaine des produits alimentaires et des boissons (71,3 % en g.a en octobre 2023 contre 73,6 % en g.a en septembre 2023). Les prix à la consommation dans les zones urbaines affichent une progression moins forte en octobre 2023 de +35,8 % en g.a contre +38 % en g.a en septembre selon les chiffres publiés le 11 novembre par [le CAPMAS](#). L'inflation globale dépasse les 30 % depuis février en raison d'une série de dévaluations monétaires et de la crise des changes.

ÉVOLUTION DE L'INFLATION URBAINE

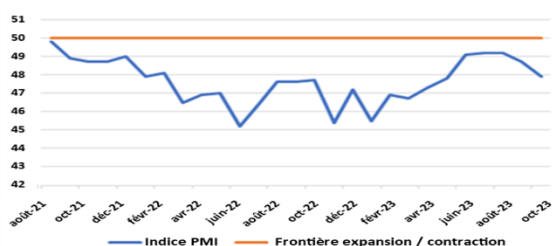


SOURCE : BANQUE CENTRALE D'ÉGYPTE

2. NOUVELLE BAISSÉ DE L'INDICE PMI

Le Purchasing Managers' Index (PMI), qui mesure les performances du secteur manufacturier (hors-hydrocarbures), a enregistré sa plus forte détérioration en cinq mois pour atteindre 47,9 en octobre 2023, contre 48,7 le mois précédent. [Selon S&P Global](#), la persistance d'un niveau élevé d'inflation, les difficultés d'approvisionnement et la pénurie de devises continuent de nuire à l'activité. L'indicateur est en contraction depuis près de trois ans : l'activité du secteur privé non pétrolier est désormais restée en dessous du seuil de 50 qui sépare la croissance de la contraction pendant 35 mois consécutifs.

ÉGYPTE - ÉVOLUTION MENSUELLE DE L'INDICE PMI



SOURCE : S&P GLOBAL

3. HAUSSE DES DROITS D'ACCISE SUR LE TABAC.

Le Parlement égyptien a adopté le 6 novembre 2023 un amendement à la loi sur la TVA qui augmentera les droits d'accise sur les cigarettes de 0,5 EGP (0,015 EUR) tout en doublant la pression fiscale sur les nouveaux produits du tabac. Un autre amendement prévoit un mécanisme d'indexation annuelle par lequel les prix des cigarettes augmenteraient chaque année dans la limite d'un plafond de 12 %. Ces amendements s'inscrivent dans le cadre des efforts du gouvernement égyptien visant à élargir l'assiette fiscale et à accroître ses recettes tirées de l'impôt. Ils pourraient générer, selon le ministère des finances, des recettes annuelles supplémentaires pour le Trésor égyptien d'une valeur de 8 Mds EGP (≈ 240 M EUR) dont 5,5 Mds EGP (≈ 164 M EUR) dès l'exercice 2023/24.

4. RETOUR PROGRESSIF DES IMPORTATIONS DE GAZ EN PROVENANCE D'ISRAËL

Les importations égyptiennes de gaz israélien, qui avaient fortement chuté en raison de l'arrêt de la production par Chevron sur le champ Tamar depuis le début de la guerre entre Israël et le Hamas, connaissent une reprise depuis début novembre. D'après Bloomberg, elles atteignent désormais entre 350 et 400 M FT³ par jour, soit 60% de plus que les 250 M FT³/jour au début du mois, mais encore bien loin des 870 M FT³ / jour que l'Égypte a importés d'Israël en moyenne sur les huit premiers mois de 2023. Chevron a également confirmé le 14 novembre la réouverture du gazoduc East Mediterranean Gas (EMG). Le gouvernement avait annoncé fin octobre que les importations étaient tombées à zéro, renforçant les coupures d'électricité qui se poursuivent depuis la mi-juillet, en raison de la pression sur le réseau et des chutes de l'approvisionnement en gaz naturel pour alimenter les centrales.

IRAK

1. DIVERSIFICATION DES IMPORTATIONS DE GAZ

L'Irak et le Turkménistan ont signé un accord portant sur l'importation par l'Irak de 9 Mds m³ de gaz par an sur 5 ans destinée à l'alimentation de ses centrales électriques. Le gaz importé du Turkménistan serait transporté par gazoduc via l'Iran. Aujourd'hui, en moyenne plus d'un tiers de l'électricité irakienne est produite à partir de gaz iranien. La mise en œuvre de cet accord permettrait à l'Irak de diversifier ses sources d'approvisionnement et de satisfaire ses besoins croissants en électricité - estimés à 34 GW lors des périodes de pic (40 GW d'ici 2030), alors que

la production effective d'électricité n'atteint que 24 GW.

2. ADHÉSION DE L'IRAK À LA BERD.

L'Irak est devenu le 74^{ème} actionnaire de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD). Pour mémoire, l'Irak avait initialement soumis une demande d'adhésion en avril 2018, et le Conseil des gouverneurs de la BERD a approuvé en mai 2023 les modifications de ses statuts permettant une extension « limitée et progressive » de ses opérations à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Le processus pour que l'Irak devienne actionnaire de la BERD est désormais finalisé. En tant qu'actionnaire, l'Irak pourra demander à devenir un pays d'opérations de la BERD, afin de bénéficier du soutien financier et de l'expertise de la BERD pour le développement de son secteur privé. Une telle demande sera examinée par les actionnaires dans le cadre d'un processus distinct.

3. DESTITUTION DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT.

La Cour suprême a annoncé, ce 14 novembre, mettre fin au mandat du Président du Parlement, Mohammed al-Halboussi, après une accusation de falsification de document. Mohammed al-Halboussi (parti Taqadom) occupait la position de Président du Parlement depuis 2018, soit la plus haute fonction accessible à un élu sunnite. Le verdict de la Cour suprême a été rendu alors que le Président du Parlement présidait une session parlementaire. Il a alors qualifié cette décision d'étrange et a dénoncé une volonté de déstabiliser le pays. Dans la foulée de la destitution de Mohammed al-Halboussi, un communiqué du parti sunnite Taqadom a annoncé la démission de trois ministres (Plan, Industrie et Culture) et de membres de diverses commissions. Ces événements pourraient avoir un impact non négligeable sur les élections locales, prévues en décembre.

IRAN

1. LES IMPORTATIONS CHINOISES DE PÉTROLE IRANIEN SERAIENT 60% PLUS ÉLEVÉES QU'EN 2017.

Selon Reuters, qui se base sur les données de suivi des navires de Vortexa, les importations chinoises de pétrole iranien auraient atteint en moyenne – sur les 10 premiers mois de 2023 – 1,05 million de barils par jour (mbj), soit +60% en volume par rapport au pic de 2017, seule année pleine du JCPoA. Toujours selon l'agence de presse, les douanes chinoises n'auraient enregistré que deux cargos d'importation directe

depuis l'Irak depuis décembre 2020. L'essentiel des importations en provenance d'Irak serait transporté par une flotte noire (« dark fleet ») de vieux pétroliers, qui transiteraient en grande partie par la Malaisie avant d'atteindre les côtes chinoises.

2. PROROGATION DE LA DÉROGATION AUX SANCTIONS AMÉRICAINES POUR L'EXPORTATION D'ÉLECTRICITÉ VERS L'IRAK.

Le secrétaire d'État Antony Blinken a signé l'extension pour une durée de 120 jours de la dérogation aux sanctions américaines grâce à laquelle l'Irak pourra continuer de s'approvisionner en électricité depuis l'Irak. Cette prorogation, transmise au Congrès américain mardi dernier, permettra à Bagdad de maintenir ses importations d'énergie sans craindre les sanctions américaines pour violation des sanctions contre l'Irak. Ce système dérogatoire prévoit qu'une partie des recettes des ventes peut être transférée sur des comptes à Oman, avant conversion en devises fortes, afin que l'Irak puisse acheter des produits non sanctionnés. Pour mémoire, environ 10 Mds\$ d'avoirs iraniens liés à ces ventes sont actuellement retenus dans des comptes de dépôt en Irak.

3. LA BCI AURAIT ALLOUÉ 42 MDS\$ DE DEVICES AU COURS DES 8 DERNIERS MOIS.

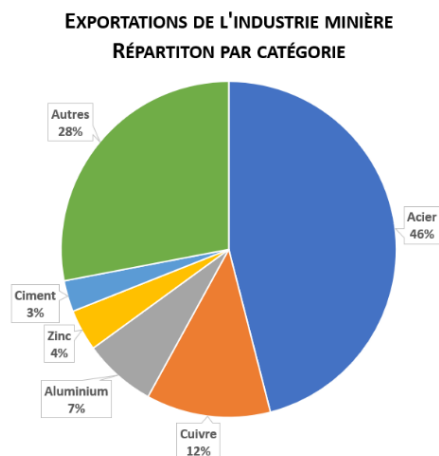
Selon le Vice-Gouverneur de la Banque Centrale, au cours de la période du 21 mars au 11 novembre 2023, l'allocation de devises par la Banque Centrale se serait élevée à 42 Mds\$ (+3% en g.a), dont 94,5% auraient été perçus par trois ministères : **(i)** le ministère de l'Industrie (26,6 Mds\$), **(ii)** le ministère de l'Agriculture (10,4 Mds\$) et **(iii)** le ministère de la santé (2,7 Mds\$). Durant cette période : **(a)** 12 Mds\$ de devises auraient été alloués aux importateurs de biens essentiels - au taux subventionné de 1 \$ = 285 000 IRR, **(b)** 20 Mds\$ aux autres importateurs sur le marché NIMA, qui bénéficient d'un taux moins avantageux, pour les importations de matières premières, de machines et d'équipement médicaux et **(c)** 10 Mds\$ aux autres importateurs et particuliers autorisés sur les marchés SANA et du marché ICE, à un taux plus défavorable encore. Pour mémoire, une partie des recettes en devises issues des exportations pétrolières serait destinée à alimenter le marché de devises de l'importation de biens essentiels. En parallèle, une partie des recettes en devises des exportations non-pétrolières alimenterait les marchés NIMA, SANA et ICE.

4. BAISSÉ DE 4,9% DES IMPORTATIONS DE BIENS ESSENTIELS.

Selon l'administration des douanes, au cours des sept premiers mois de l'exercice en cours (21 mars – 22 octobre 2023), les importations de biens essentiels auraient été ramenées à 9,64 Mds \$ (-4,9% en g.a) en valeur, dont: 2 Mds\$ de maïs, 1,8 Md \$ d'huiles, 1,3 Md \$ d'oléagineux, 0,8 Md \$ de riz, 0,7 Md\$ de blé, 0,5 Md \$ d'orge, 0,35 Md \$ d'engrais, 0,25 Md \$ de caoutchouc, 0,25 Md \$ de farine de soja et 0,24 Md\$ de sucre brut. Pour mémoire, sur cette période, ces importations représenteraient 35,7% du total des importations non-pétrolières, d'une valeur de 27 Mds \$ (-4% en g.a).

5. HAUSSE DE 7,5% DES EXPORTATIONS DE L'INDUSTRIE MINIÈRE.

Selon l'Organisation de développement et de modernisation des mines et industries minières d'Iran (IMIDRO), les exportations de l'industrie minière auraient atteint 7,4 Mds\$ sur les sept premiers mois de l'année 2023-2024 (+38% en volume; +7,5% en valeur), dont: **(i)** 3,4 Mds\$ de produits issus de l'acier; **(ii)** 855 M\$ de produits issus du cuivre; **(iii)** 503 M\$ de produits issus de l'aluminium; **(iv)** 327 M\$ de produits issus du zinc; **(v)** 220 M\$ de produits issus du ciment.



ISRAËL

1. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES TOUCHÉES PAR LA GUERRE.

La Knesset a approuvé le programme de soutien aux entreprises touchées par la guerre. Le programme du ministère des Finances, estimé à 15 Mds d'ILS (3,6 Mds €), comprend des subventions aux entreprises, notamment celles situées en zones de guerre (sud et nord), ainsi qu'un programme de

remboursement des salaires des mobilisés et des mesures pour les employés mis en congé sans solde.

Les entreprises israéliennes font face à une grave pénurie de travailleurs et à des revenus en baisse significative. La *Manufacturers' Association of Israel* et 60% des entreprises estiment que cette pénurie est le problème le plus important.

2. ISRAEL AEROSPACE INDUSTRIES SIGNE UN NOUVEAU CONTRAT SIGNIFICATIF.

Israel Aerospace Industries (IAI) vient de conclure la vente du système de défense aérienne Barak 8 pour une valeur de **1,2 Md USD** « avec un pays étranger ». Les exportations israéliennes de matériels militaires ont connu une forte hausse depuis la guerre en Ukraine et les campagnes de l'Azerbaïdjan (2^{ème} client d'Israël) dans le Caucase. Il s'agit du troisième contrat le plus important pour IAI après la vente récente du système Arrow 3 à l'Allemagne (3,5 Mds USD) et du système Barak 8 à l'Inde (1^{er} client d'Israël) pour 1,8 Md de USD.

3. FIN DE LA POSITION DOMINANTE D'ISRAEL ELECTRIC CORP SUR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ.

Dalia Energy, filiale de Meshek Energy, a remporté l'appel d'offres pour la privatisation de la centrale électrique d'Eshkol, jusqu'alors sous le contrôle de Israel Electric Corp (IEC). Dalia, seul soumissionnaire de cet appel d'offres, a déposé une offre de 9 Mds ILS. La centrale d'Eshkol, fonctionnant au gaz naturel, est la plus grande d'Israël (1 693 MW). Selon le DG d'IEC, la part de marché de la société publique devrait baisser à 40% de la production nationale d'électricité.

4. RÉOUVERTURE DU CHAMP GAZIER DE TAMAR.

La production du champ gazier de Tamar, au large d'Ashdod, a pu reprendre à partir de cette semaine. Elle avait été interrompue le 10 octobre à la demande des autorités israéliennes en raison des risques de tir sur la plateforme de répartition qui est à seulement quelques km au nord de la bande de Gaza.

JORDANIE

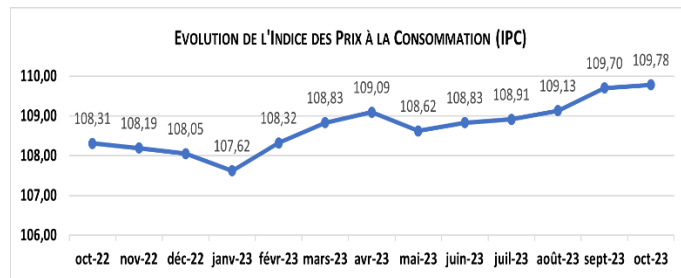
1. FMI : NOUVEAU PROGRAMME QUADRIENNAL DE 1,2 MD\$

À la suite d'une mission du FMI en Jordanie, un accord technique a été trouvé entre le Fonds et les autorités jordaniennes le 9 novembre 2023. Cet accord porte sur un nouveau mécanisme élargi de crédit (*Extended Fund Facility* - EFF) de quatre ans pour un montant de 926,4 M DTS soit environ 1,2 Md

USD (au taux de change actuel). Il vient remplacer l'EFF existant, conclu en mars 2020, qui devait expirer début 2024. L'accord technique sera soumis au Conseil d'administration du Fonds début janvier 2024. Dès sa validation, la Jordanie aura un accès immédiat à 144,1 M DTS (environ 190 M USD). Conduite par Ron van Rooden, chef de mission, la délégation a rencontré le Premier Ministre Bisher Khasawneh mais aussi le Vice-Premier Ministre chargé des Affaires Économiques et de la Modernisation du Secteur Public, Nasser Shraideh, le ministre des Finances, Mohamad Al-Ississ, la ministre du Plan et de la Coopération Internationale, Zeina Toukan, et le Gouverneur de la Banque Centrale (CBJ), Adel Sharkas. Les équipes du Fonds ont également échangé avec des parlementaires, le secteur privé ainsi qu'avec des acteurs du développement et de la société civile. Globalement, le FMI s'est montré satisfait par la politique économique menée par la Jordanie. Le Fonds prévoit une croissance de 2,6 % en 2023. La prévision pour 2024, 2,6 % également, a été légèrement revue à la baisse (-0,1 pp) compte-tenu des conséquences que pourrait avoir le conflit à Gaza sur l'économie jordanienne. Le Fonds anticipe aussi une réduction du déficit courant pour 2024, moins optimiste cependant que prévue: -6,5 % du PIB (contre -5,4 % du PIB lors de la 6^{ème} revue). L'objectif s'agissant la politique budgétaire reste de ramener la dette (hors actifs détenus par le SSIF) sous le seuil de 80 % d'ici 2028.

2. PRIX STABLES EN OCTOBRE 2023.

Selon les chiffres publiés par le Département des Statistiques (DoS) et calculé en glissement annuel (g.a.), le taux d'inflation s'est élevé à 1,36 % à la fin du mois d'octobre 2023 par rapport au même mois de 2022. L'Indice des Prix à la Consommation (IPC) a atteint 109,78 en octobre 2023 contre 108,31 en octobre 2022. Calculé en moyenne, le taux d'inflation s'élève à 2,21 % pour les dix premiers mois de 2023, par rapport à la même période de 2022. Cette hausse résulte de l'augmentation des prix dans les catégories suivantes : « combustibles et l'éclairage » (+7,85 %), « produits laitiers et œufs » (+6,24 %), « culture et loisirs » (+5,51 %) et « meubles, tapis et couvres lits » (+4,95 %). Pour rappel, le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 4,2 % en 2022. Le FMI prévoit un taux d'inflation de 2,7 % pour 2023.



3. FITCH MAINTIENT LA NOTE SOUVERAINE DE LA JORDANIE À « BB- » (PERSPECTIVE STABLE).

Fitch Ratings confirme la note souveraine de la Jordanie en devise étrangère (*Long-Term Foreign-Currency Issuer Default Rating - IDR*) : "BB-" avec une perspective stable malgré le contexte régional. Les risques à court terme liés à la situation à Gaza sont, selon l'agence, atténués par un soutien solide des bailleurs multilatéraux et bilatéraux, dont les Etats-Unis, ainsi que par une exposition réduite à la volatilité des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et aux perturbations potentielles des chaînes d'approvisionnement grâce aux contrats gaziers de long terme, à des routes commerciales alternatives et à des réserves stratégiques de blé et carburants. Fitch s'attend néanmoins à un ralentissement de la croissance au quatrième trimestre de 2023 et en 2024 en raison notamment d'une plus grande incertitude politique et de la réduction des flux touristiques (en provenance d'Europe et des Etats-Unis). L'agence prévoit une croissance de 2,6 % en 2023 et 2,3 % en 2024. L'agence justifie également sa notation par : la stabilité macroéconomique et les progrès réalisés dans les réformes fiscales et économiques, notamment dans le cadre du programme FMI, et la solidité du secteur bancaire. La notation est néanmoins contrainte par plusieurs facteurs : une dette publique élevée, une croissance faible, un déficit important de la balance courante et une dette extérieure nette plus élevée que celle des pays similaires.

4. SIGNATURE DE QUATRE MOU SUR L'HYDROGÈNE VERT.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources minérales (MEMR) a signé quatre *memorandum of understanding* (MoU) avec le secteur privé pour lancer des études de faisabilité sur des projets d'hydrogène vert en Jordanie. Deux accords ont été signés avec des entreprises locales : (i) **Kawar Energy Company** (ii) et **Philadelphia Solar Energy Company**. Deux autres accords ont été conclus avec des entreprises étrangères : (iii) le groupe irlandais **Amarenco** et (iv) le groupe allemand **ENERTRAG Gunar Hering**. Pour rappel, la part des énergies

renouvelables dans la production d'électricité en Jordanie a atteint 27 % en 2022. Le ministère envisage de signer d'autres accords de ce genre, dont cinq MoU en marge de la COP 28 qui se tiendra aux Émirats Arabes Unis.

LIBAN

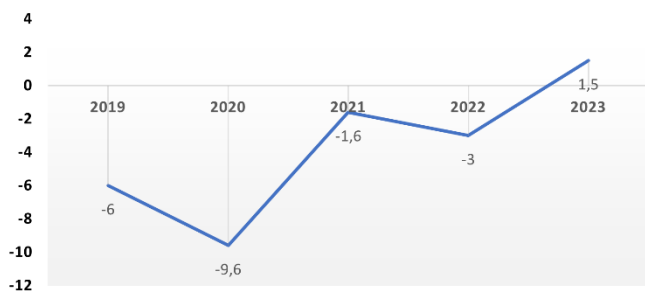
1. LÉGÈRE DIMINUTION DE L'INDICE PMI AU MOIS D'OCTOBRE.

Dans le contexte du conflit au Proche-Orient déclenché le 7 octobre, l'indice PMI a été ramené de 49,1 en septembre à 48,9 en octobre. La dégradation des perspectives du secteur privé est grandement influencée par les difficultés sectorielles enregistrées depuis le début du conflit. En particulier, le syndicat des restaurateurs estime que la baisse de l'activité dans les restaurants pourrait atteindre jusqu'à 80%. En outre, le conflit devrait freiner encore davantage l'investissement privé.

2. SURPLUS DE LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS EN SEPTEMBRE 2023.

Après plusieurs années structurellement et profondément déficitaires, la balance des paiements courants a enregistré un surplus de 1,5 Md USD sur les neuf premiers mois de 2023, contre un déficit de plus de 3 Mds USD sur la même période l'année dernière. Cette évolution est principalement liée à la contraction des importations. Au mois de septembre 2023, le surplus enregistré s'élevait à 470 M USD. Ces données issues du dernier rapport monétaire de la Banque du Liban (BdL) témoignent également d'une augmentation des actifs étrangers nets des banques commerciales de 2,8 Mds USD entre janvier et septembre 2023, tandis que la BdL observe une diminution continue de ces actifs.

ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS
SUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE
(EN MD USD)



PALESTINE

1. EFFONDREMENT DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE À GAZA.

Depuis le déclenchement du conflit, l'activité de la quasi-intégralité des 56 000 entreprises –1/3 des 176 000 entreprises palestiniennes en 2023– de la bande de Gaza est à l'arrêt. Plus de 85% des actifs se retrouvent au chômage sauf ceux du secteur de la santé, de l'aide humanitaire ou des commerces essentiels (pharmacies, boulangeries). En octobre 2023, la bande de Gaza a perdu 84% de sa production mensuelle habituelle (soit environ 200 M USD). Les bombardements sur la ville de Gaza dans le nord de la bande ont conduit à la cessation d'activité de la majorité des entreprises qui s'y trouvaient.

2. RÉPERCUSSIONS DE LA GUERRE SUR LES ENTREPRISES EN CISJORDANIE.

La plupart des petites entreprises s'efforcent de maintenir leur activité. Les échanges commerciaux se poursuivent dans la mesure du possible mais la fluidité des flux se détériore du fait de mobilités internes difficiles. Les entreprises manquent de débouchés pour leur production qu'elles ne parviennent pas toujours à livrer et leur accès aux biens intermédiaires nécessaires à leur production industrielle ou agricole est entravée. Par ailleurs, l'absence prolongée des visiteurs qui s'annonce représente un manque à gagner conséquent. Ces derniers dépensaient environ 1,5 Md USD par an en Cisjordanie. La Cisjordanie aurait ainsi enregistré une baisse de 37% de son PIB en octobre soit une perte de 500 M USD.

3. MENACES SUR LES EMPLOIS ET BAISSÉ DE LA CONSOMMATION À JÉRUSALEM EST.

L'emploi d'un tiers de la main d'œuvre de Jérusalem-Est dépend du marché israélien et est ainsi directement menacé. Les ressources d'une part similaire de résidents se sont considérablement réduites du fait de la chute du tourisme international et de la baisse de la consommation des Palestiniens de Cisjordanie qui se rendent moins à Jérusalem pour faire leurs achats. Ces tendances laissent craindre une hausse du chômage et de la dépendance des habitants aux allocations et services municipaux. Du fait des mobilités contraintes, les 350 000 Palestiniens de Jérusalem sont déconnectés de leurs emplois, familles et services de Cisjordanie.

SYRIE

1. LA COUR DE JUSTICE DE L'UE CONDAMNE LA SYRIE À REMBOURSER 75 M€ DE PRÊTS IMPAYÉS.

La Cour de justice de l'Union Européenne a condamné le 18 octobre la Syrie à rembourser les échéances 2017-2022 des prêts impayés pour un montant total d'environ 75 M€. La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a porté ces contentieux contre le régime syrien suite à la suspension de l'accord de coopération bilatérale entre l'UE et la Syrie qui s'était traduit entre 1977 et 2011 par 1,4 Md€ de prêts. Les décisions portent ainsi sur les échéances impayées et les intérêts exigibles pour la période allant d'août 2017 à juin 2022. Les prêts concernaient des projets de développement et d'infrastructures liés au secteur de l'électricité (distribution et transmission), de l'eau, du transport portuaire et de la réhabilitation de terres agricoles.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr